Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelles propositions dans les négociations sur le nouveau système salarial de l'Etat

Dans le cadre de la mise en place du nouveau système de rémunération (projet DECFO-SYSREM), plusieurs propositions nouvelles ont été discutées cette semaine à l'occasion de deux séances de négociations qui ont réuni la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines et les trois faîtières du personnel que sont la FSF, SUD et SSP. La revalorisation salariale au moment du passage au nouveau système toucherait davantage de collaboratrices et de collaborateurs.

Les options portent sur :

* le salaire minimum mensuel, qui pourrait être porté à 3600 fr. x 13 mois (soit 46'800 fr. par an au lieu de 45'500 fr.)

* l'indexation de 1% du projet de l'échelle salariale

A ces aspects s'ajoute une proposition importante quant au passage d'un système à l'autre. Globalement plus favorable, la nouvelle grille n'aurait principalement bénéficié qu'aux nouveaux arrivants dans la fonction publique, dans la première proposition du Conseil d'Etat. Une nouvelle approche permettrait de mettre au bénéfice d'une nouvelle grille à la fois les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs ainsi que les personnes actuellement en fonction, pourvu que son introduction soit graduelle sur quelques années.

Les négociations en cours, qui se poursuivront les 4, 19 et 22 février 2008, démontrent que le projet est perfectible, mais que son introduction cette année et sa mise en oeuvre progressive durant les années suivantes est nécessaire pour poursuivre la modernisation de la fonction publique.

Le Conseil d'Etat observe avec satisfaction que les différentes propositions discutées ne modifient pas les objectifs du projet. Par sa volonté d'ouverture dans les négociations, il montre son objectif de trouver un accord avec le personnel. Il rappelle au passage que les salaires nominaux seront maintenus. Le projet DECFO-SYSREM amènera une plus grande équité en simplifiant l'actuel système de classes, qui sera plus transparent, tout en permettant à l'Etat de rester un employeur compétitif.

La délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines est présidée par le chef du Département des finances et des relations extérieures, Pascal Broulis et composée d'Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, de Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'économie et de Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 janvier 2008

Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat, 021 316 20 01 Filip Grund, chef du Service du personnel - filip.grund@vd.ch, 021 316 19 01